

Avis de prolongation de la période de consultation - Projet de Ligne directrice sur la gestion du risque de modèle

(Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1, art. 463)

(Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565.1)

(Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ, c. I-13.2.2, art. 42.2)

(Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02, art. 254)

La période de consultation concernant le projet de *Ligne directrice sur la gestion du risque de modèle*, ayant débuté le 19 décembre 2024 et devant initialement prendre fin le 14 février 2025, est maintenant prolongée jusqu'au 7 mars 2025.

Cette Ligne directrice est applicable aux assureurs autorisés, aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie autorisées et aux institutions de dépôts autorisées.

Soumission des commentaires

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le **7 mars 2025**. Il est à noter que les commentaires seront rendus publics à défaut d'avis contraire de l'Autorité à cet effet.

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, Tour PwC
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (418) 525-9512
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Pour toutes questions sur le projet :

Gabriel Lévesque-Lessard
Analyste en normalisation des institutions financières
Direction de l'encadrement prudentiel et des simulations
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 418 525-0337, poste 4698
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
gabriel.levesque-lessard@lautorite.qc.ca

Le 23 janvier 2025